



MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – SIÈGE SOCIAL
3110, boulevard Martel, St-Honoré, G0V 1L0
Tél. : (418) 673-1705 Téléc. : (418) 673-7205

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – POINT DE SERVICE
449, rue Principale, St-Félix-d'Otis, G0V 1M0
Tél. : (418) 544-0113 Téléc. : (418) 544-1081

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, *Christine Dufour*, *directrice générale et secrétaire-trésorière* de la Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay que:

1. Lors d'une séance régulière tenue le 11 septembre 2018, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté *le Règlement numéro 18-393 modifiant le règlement 12-296 ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la MRC du Fjord-du-Saguenay.*
2. Cette modification consiste en l'ajout de règles d'après-mandat pour certains employés municipaux occupant des postes spécifiques au sein de la MRC du Fjord-du-Saguenay.
3. Ce règlement peut être consulté au bureau de la MRC du Fjord-du-Saguenay situé au 3110, boulevard Martel, Saint-Honoré.

Donné à Saint-Honoré, ce 18^e jour de septembre 2018.

Christine Dufour
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CD/mg